

## 10 Faits divers &amp; Justice

## Sorcellerie et charlatanisme à Lambaréné

## Il suçait le sang de ses victimes pour alimenter son "avion"

E.N.

Lambaréné/Gabon

VENDREDI dernier, le parquet de Lambaréné a placé sous mandat de dépôt, Jean-Pierre Motimbo, alias "le grand prêtre", résidant à Massika 1, village situé à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu du Moyen-Ogooué, sur la route de Fougamou. Pour sorcellerie et charlatanisme. En effet, ses parents l'accusent d'être l'organisateur présumé d'opérations mystiques visant à extraire du sang humain chez des personnes ciblées, en vue d'alimenter son "avion" mystique, qui lui permettrait d'entre-

prendre des "voyages" tout aussi mystiques, nuitamment, entre son village et Ndjolé, chef-lieu du département de l'Abanga-Bigné. De source judiciaire, sa dernière victime serait sa propre nièce, une mineure, "la reine des reines", venue passer quelques jours chez lui, et qu'il aurait ensorcelé en lui faisant consommer des feuilles d'oseille crue, après qu'il aurait prononcé des paroles incantatoires sur la victime. Peu de temps après ce rituel, sa nièce se serait retrouvée dans un monde où elle aurait communiqué avec d'autres vampires et sorciers.

Dès lors, la nièce envoûtée aurait, à son tour, coopté dans la famille de vampires



Photo : E.N.

Jean-Pierre Motimbo serait propriétaire d'un "avion mystique".

deux autres mineures dont l'âge varie entre 12 et 15 ans, baptisées "la reine des

eaux" et "la reine de la forêt". Agissant sous les ordres de

leur "maître", ces trois jeunes filles se transformeraient en moustiques pour piquer et prélever du sang des parents de Ndjolé, pour faire le plein du réservoir de l'avion mystique.

« Il nous rend trois fois par semaine des visites mystiques pour vampirer. Un autre signe du vampire visible dans notre famille aura été la visite mystique sur l'un de nos enfants à Ndjolé, à travers un tatouage ayant la forme d'une grosse croix de Lucifer observée sur la jambe de l'enfant. Le lendemain, la marque de la croix est restée sur la jambe du bébé », ont témoigné, devant le premier juge d'instruction, quelques membres de la famille du

mis en cause en présence de M. Otimbo.

Ce dernier a d'ailleurs confirmé qu'au cours du rituel initiatique avec ses recrues, le repas qu'ils prennent ensemble est fait de chair humaine.

Mais face à une affaire qui paraît, a priori, complexe pour démontrer les responsabilités du "grand prêtre" dans les faits de sorcellerie et de charlatanisme qui lui sont imputés, le parquet de Lambaréné a ouvert une information judiciaire, après avoir placé le mis en cause sous mandat de dépôt. Nul doute que ce procès attendu ne devrait pas manquer de piquant du côté du palais de justice de Lambaréné. Affaire à suivre.

## Intempéries à Oyem

## Des toitures emportées au village Mba'a Essangui par un orage

ANS

Oyem/Gabon

LES habitants du regroupement de villages de Mba'a Essangui, situé à 18 km d'Oyem, chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, sont tombés des nues, jeudi dernier, en milieu d'après-midi. En effet, un orage d'une rare violence a soufflé sur ce hameau, laissant derrière lui larmes, désolation et consternation. D'autant que plusieurs habitations ont vu leurs toitures complètement ou partiellement détruites. La catastrophe naturelle n'a heureusement fait aucune perte en vie humaine.

D'après les témoignages



Photo : ANS

L'église catholique de la bourgade...,

recueillis sur place, ce jour-là, rien ne présage d'une telle situation. Tout paraît parfaitement calme. Les habitués des travaux champêtres rentrent au compte-goutte des plantations, tandis que ceux restés au village vaquent paisiblement à leurs occupations. « Tout d'un coup, le

vent a commencé à souffler avec des rafales d'une violence jamais encore enregistrée dans la zone en période de saison des pluies », confie un notable du village.

La force de l'orage est telle que les toitures des habitations sont arrachées et projetées un peu partout.



Photo : ANS

...et la demeure du chef de regroupement ont été touchées.

Parmi les bâtiments également sinistrés, ceux de l'école publique locale. L'établissement a perdu une bonne partie de sa charpente. L'église catholique n'a pas été épargnée. Les matériaux de fortune constituant sa structure n'ont pas résisté à cette calamité.

Au nombre des maisons touchées par cette intempérie, figure la demeure du chef du regroupement, qui a été partiellement emportée. « Beaucoup de personnes ont perdu documents d'état civil, vêtements et autres matériels importants », renseigne un habitant.

Le déchaînement du vent violent n'a pas épargné non plus la végétation. Plusieurs arbres fruitiers, si-

tués en contrebas des habitations, ont été soufflés comme de vulgaires feuilles mortes. Suite à ce mini-drame, une chaîne de solidarité s'est formée autour des victimes. Elle est constituée de résidents heureux, dont les maisons sont restées intactes. Pour le moment, ce sont eux qui hébergent chez eux les sinistrés, évitant ainsi à ces derniers de passer les nuits à la belle étoile.

Mais les victimes espèrent, cependant, que cette situation n'est que passagère. Aussi appellent-elles les plus hautes autorités de la République, notamment le gouvernement, à leur venir en aide dans les plus brefs délais. Comme cela vient d'être fait pour les populations de Lambaréné et Mitzic. Car, retrouver leurs logis est une question de dignité.

## Vol aggravé à Ntoun

## Plusieurs objets dérobés à la base-vie de la société Acciona

SCOM

Libreville/Gabon

LES installations de l'entreprise espagnole Acciona, établie à Ntoun 6, à quelques encablures du centre de la ville, dans le cadre de la construction d'un château d'eau pour le compte de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), ont été visitées, dans la nuit du lundi 4 au mardi 5 avril, par des malfrats. Ont été emportés, congélateurs, réfrigérateurs, gazinières, et autres matelas. Interpellés par les gendarmes de la brigade territoriale de cette localité, le vendredi 8 avril 2016, deux individus soupçonnés d'être les auteurs de ce vol, à savoir Jean Baptiste Ondzaghe, 30 ans, et Lambert Nziengui, 39



Photo : E.M-M

Les présumés voleurs, Lambert Nziengui (g) et Jean Baptiste Ondzaghe. Photo de droite: Vue partielle des objets dérobés.



Photo : E.M-M

ans, tous sujets gabonais, devront être déférés, ce lundi, devant le parquet de Libreville. Leurs complices présumés, Zeus et Crouze, actuellement en cavale, sont activement recherchés par les forces de l'ordre.

Tout commence par la plainte déposée par les responsables de l'entreprise auprès de l'unité locale de la gendarmerie nationale. Ses agents se

rendent aussitôt au PK 44, au site abritant les logements des travailleurs de Acciona. Il s'agit d'habitations faites de conteneurs entièrement équipés, qui ont été la cible des filous. Alors que l'endroit est gardé par des agents de sécurité, ceux-ci ont opéré apparemment en toute quiétude...

A l'issue de trois jours d'investigation, effectuée dans les habitations si-

tuées dans les environs de la base-vie, les limiers trouveront les biens dérobés. Dans la foulée, ils procèdent à l'arrestation de deux des voleurs présumés. « Pendant leur audition, les mis en cause ont passé un bon moment à s'accuser mutuellement. Avant de reconnaître les faits (...), tout en déclinant leur mode opératoire », indique une source proche de cette enquête.

